

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le mardi 5 septembre 2023 à 19h30. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Marie-Eve Jean, Sarah Larochelle et Mélissa Perreault ainsi que messieurs Pierre Bellavance et Daniel Caissy tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Mario Beauchesne.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / greffier-trésorier.

14 citoyens et citoyennes assistent à la séance.

MOT DE BIENVENUE

202309-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé madame Sarah Larochelle
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

202309-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOUT 2023

Il est proposé par monsieur Daniel Caissy
et résolu à l'unanimité
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 aout 2023 soit adopté.

CORRESPONDANCES

- **MAMH :** Avis de dépôt : Point de TVQ : 99 884.00\$

AFFAIRES COURANTES

202309-003 FQM : Renouvellement du programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)

ATTENDU QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024-2028;

ATTENDU QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

ATTENDU QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être substantiellement majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

ATTENDU QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

ATTENDU QUE l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tel que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

ATTENDU QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

ATTENDU QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget

ATTENDU QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Saint-Fabien demande aux gouvernements du Québec et du Canada

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution;

- Au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard,
- À la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest,
- À la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland,
- Au ministre du Logement, de l'infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser;
- Et à la Fédération canadienne des municipalités.

QUE cette résolution soit envoyée à la FQM.

AINÉS, CULTURE, FAMILLES ET LOISIRS

202309-004 MADA : Autorisation de dépôt du projet

il est proposé par madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité

Que le Conseil appuie un demande de dépôt au ministère de la famille pour la mise à jour la politique Municipalité Amie Des Aînés.es. et nomme madame Sarah Larochelle comme élue responsable du dossier « Aînés » de la municipalité.

Que madame Maryse Aubut soit désignée comme personne représentante la municipalité pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que la convention d'aide financière et de la reddition de compte.

202309-005 HAVRE DE LA FAUNE : Calendrier 2024

Il est proposé par monsieur Daniel Caissy
et résolu à l'unanimité

de ne pas prendre du publicité dans le calendrier 2024 du havre de la faune.

202309-006 BIBLIOTHÈQUE : Murale de Caroline Jacques

Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité
d'accepter la murale proposée par madame Caroline Jacques et de l'installer sur la
bibliothèque Jovette-Bernier.

FÉLICITATIONS / REMERCIEMENTS

202309-007 LOISIRS ST-FABIEN : St-Fab en musique

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean
et résolu à l'unanimité
de féliciter les loisirs Saint-Fabien et surtout madame Martine Therriault et ses bénévoles
pour l'organisation de St-Fab en musique.

202309-008 VIEUX THÉÂTRE : Saison 2023

Il est proposé madame Sarah Larochelle
et résolu à l'unanimité
de féliciter la corporation du Vieux Théâtre de Saint-Fabien et surtout monsieur Alexandre
Saint-Pierre pour la saison 2023.

202309-009 EMPLOYÉS : Entretien des véhicules de déneigement

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean
et résolu à l'unanimité
de féliciter les employés du garage municipal et surtout monsieur Guillaume Bélanger pour
l'entretien des véhicules de déneigement de la municipalité.

202309-010 SARAH LAROCHELLE : Quiz du pirate

Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et unanimement résolu
de féliciter madame Sarah Larochelle pour l'activité le quiz du pirate tenue cet été au Vieux
Théâtre de Saint-Fabien

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point durant cette séance

TRAVAUX PUBLICS

- **Ville de Rimouski :** Déneigement route Salomon-Gagné

202309-011 MTQ : Demande de changement de vitesse route 132 et d'affichage pour l'utilisation du frein moteur

Il est proposé par madame Sarah Larochelle
et résolu à l'unanimité
demande à la direction général du Bas Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine de
réduire la vitesse sur la route 132 de la limite Est jusqu'au village. De plus, un affichage pour
l'utilisation du frein moteur (Jacob) dans les limites de Saint-Fabien est demandé.

202309-012 DYNASAND : Tetrtech : Budget additionnel de 12 500\$

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
d'accepter l'offre de service de Tetrtech pour la surveillance des travaux de remplacement
du sable des Dynasand au montant de 12 500\$ plus taxes.

202309-013 VÉHICULE : Terrain 2014 : 12 000\$

Il est proposé par monsieur Daniel Caissy
et unanimement résolu
de faire l'acquisition d'un véhicule pour l'inspecteur municipal au cout de 12 000\$ suite à
une vérification mécanique.

URBANISME

202309-014 PARC INDUSTRIEL : Vente terrain

Le point est reporté à une prochaine séance

COMPTES DU MOIS D'AOUT 2023

- **Salaires employés :** 35 783.41 \$ (5 semaines)

202309-015 ADOPTION DES COMPTES COURANTS D'AOUT 2023

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et résolu à l'unanimité que les comptes du mois d'aout 2023 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 169 934.02 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend dix-neuf (19) paiements par virement et douze (12) chèques numérotés de 3195 à 3206.

DIVERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Mario Beauchesne, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

202309-016 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h25.

Maire

Directeur général / Greffier-trésorier

